

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 29 janvier 2021</b>	<b>N° 2021-24</b>

Convocation du 22 janvier 2021

Aujourd'hui vendredi 29 janvier 2021 à 09h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Monsieur Alain ANZIANI, Président de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Alain ANZIANI, M. Pierre HURMIC, Mme Christine BOST, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, M. Stéphane DELPEYRAT, M. Patrick LABESSE, Mme Véronique FERREIRA, M. Alain GARNIER, M. Jean TOUZEAU, M. Bernard-Louis BLANC, M. Jean-François EGRON, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, Mme Brigitte TERRAZA, Mme Claudine BICHET, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Claude MELLIER, Mme Brigitte BLOCH, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, Mme Céline PAPIN, Mme Andréa KISS, M. Patrick PAPADATO, Mme Delphine JAMET, M. Stéphane PFEIFFER, Mme Marie-Claude NOEL, M. Alexandre RUBIO, M. Baptiste MAURIN, M. Nordine GUENDEZ, Mme Josiane ZAMBON, Mme Isabelle RAMI, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stéphanie ANFRAY, Mme Amandine BETES, M. Patrick BOBET, Mme Christine BONNEFOY, Mme Simone BONORON, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Alain CAZABONNE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Nathalie DELATTRE, Mme Eve DEMANGE, Mme Fabienne DUMAS, M. Christophe DUPRAT, M. Olivier ESCOTS, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, M. Frédéric GIRO, M. Stéphane GOMOT, M. Laurent GUILLEMIN, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, M. Michel LABARDIN, Mme Nathalie LACUEY, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Thierry MILLET, Mme Eva MILLIER, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Jérôme PEScina, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, Mme Marie RECALDE, M. Bastien RIVIERES, M. Fabien ROBERT, Mme Karine ROUX-LABAT, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Sébastien SAINT-PASTEUR, M. Emmanuel SALLABERRY, M. Serge TOURNERIE, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Agnès VERSEPUY.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION:**

M. Dominique ALCALA à M. Jérôme PEScina  
M. Christian BAGATE à M. Fabrice MORETTI  
M. Maxime GHESQUIERE à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE  
Mme Fabienne HELBIG à M. Thomas CAZENAVE  
M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM à Mme Géraldine AMOUROUX  
M. Kévin SUBRENAT à M. Max COLES

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

M. Stéphane DELPEYRAT à Mme Andréa KISS à partir de 17h  
M. Patrick LABESSE à M. Alain GARNIER à partir de 17h50  
Mme Véronique FERREIRA à Mme Christine BOST à partir de 17h25  
M. Bernard Louis BLANC à M. Patrick PAPADATO à partir de 12h  
Mme Céline PAPIN à M. Laurent GUILLEMIN à partir de 16h20  
M. Stéphane PFEIFFER à Mme Claudine BICHET à partir de 12h  
Mme Marie-Claude NOEL à Mme Delphine JAMET à partir de 17h11  
M. Baptiste MAURIN à M. Serge TOURNERIE à partir de 17h11  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Fatiha BOZDAG à partir de 16h15  
Mme Myriam BRET à M. Nordine GUENDEZ à partir de 14h35  
Mme Pascale BRU à M. Bruno FARENIAUX à partir de 17h  
M. Alain CAZABONNE à M. Fabien ROBERT de 15h à 16h  
M. Thomas CAZENAVE à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Typhaine CORNACCHIARI à Mme Stéphanie ANFRAY à partir de 16h  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h40  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à M. Thierry TRIJOLET à partir de 14h45  
M. Stéphane GOMOT à Mme Harmonie LECERF à partir de 14h45  
Mme Fabienne HELBIG à Mme Anne FAHMY à partir de 15h30  
Mme Fannie LE BOULANGER à M. Olivier CAZAUX à partir de 11h30  
Mme Eva MILLIER à Mme Zeineb LOUNICI à partir de 13h  
M. Michel POIGNONEC à M. Nicolas FLORIAN à partir de 12h  
M. Patrick PUJOL à M. Patrick BOBET à partir de 12h  
M. Franck RAYNAL à M. Emmanuel SALLABERRY à partir de 15h  
Mme Marie RECALDE à M. Serge TOURNERIE de 11h à 12h40  
M. Sébastien SAINT-PASTEUR à Mme Marie RECALDE à partir de 17h  
Mme Agnès VERSEPUY à M. Jacques MANGON à partir de 15h10

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**LA SEANCE EST OUVERTE**

	<b>Conseil du 29 janvier 2021</b>	<b>Délibération</b>
	Direction générale Valorisation du territoire <b>Direction appui administrative et financière DGVT</b>	<b>N° 2021-24</b>

---

**Association européenne du film d'animation Cartoon - Organisation de la manifestation Cartoon movie du 9 au 11 mars 2021 - Convention - Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

Depuis la création du Cartoon Movie en 1999, 389 films d'animations européens ont été produits pour un budget global de 2,57 Mds €. La production européenne a été multipliée par 5 et le nombre de spectateurs européens pour les films d'animation a été multiplié par 11.

Les dernières données économiques font apparaître que la France (dont les 2/3 de films d'animation s'exportent) représente plus d'un tiers de la production européenne et se classe dans le Top 4 mondial avec les Etats-Unis, le Japon et le Canada.

Le soutien à Cartoon Movie vise à promouvoir les entreprises du territoire et à accélérer leur développement à l'international. Il s'agit pour Bordeaux Métropole de créer les conditions du développement de filières d'avenir telle que la filière image numérique, dans le domaine du cinéma, de l'animation, du jeu vidéo, du transmedia et de la création numérique, en complémentarité avec la dynamique French Tech.

L'ensemble de la chaîne de valeur de l'animation européenne est présente et impliquée lors de cet événement : créateurs, producteurs, distributeurs... Cet événement est l'occasion d'établir de nombreux ponts avec les acteurs et entreprises du territoire. Dans ce domaine, le territoire tient déjà un rôle essentiel grâce à l'activité économique :

- des entreprises des jeux vidéo et l'association Bordeaux Games, ainsi que des entreprises du transmédia et le Cluster CATS ou « Cluster Aquitain du Transmedia Storytelling », qui organiseront cette année une conférence sur la sobriété numérique
- des entreprises d'Angoulême et du Pôle Image Magelis, et de la Région Nouvelle Aquitaine.

✓ **Programme d'action de l'année 2021**

Du 9 au 11 mars 2021, Bordeaux Métropole accueille, pour la 5ème fois, le forum majeur de la co-production de films d'animation. Il se tiendra au Palais des Congrès si la situation sanitaire le permet. A défaut, une formule en édition digitale est prévue, qui a déjà été éprouvée récemment lors d'autres manifestations organisées par l'association Cartoon media (Cartoon Forum dédié aux séries TV et web séries, Cartoon Springboard dédié aux

jeunes talents...).

Au fil des 22 premières éditions à Berlin, puis à Lyon, et à Bordeaux depuis 2017, Cartoon Movie s'est fortement développé et a acquis une réputation solide auprès des professionnels de l'animation. Ce succès se mesure tant au niveau du taux de participation (+ 72% sur les dix dernières années) que du nombre de distributeurs et d'agents de ventes présents (+ 83%) et acheteurs (+ 74%). Le nombre de projets acceptés est stabilisé à environ 60 projets par an.

Le haut niveau de qualité de la manifestation se renforce sans cesse : la qualité et le nombre des projets présentés, les échanges professionnels et les retombées presse nationales et internationales ont contribué à rendre cet événement incontournable dans son secteur. Trois films présentés lors du Cartoon Movie étaient ainsi présents au Festival de Cannes 2019 ; le bilan s'établit à 16 nominations aux Oscars en 15 ans, et d'autres consécration au festival international du film d'animation d'Annecy.

Le forum a permis depuis sa création de trouver un financement à 389 films, équivalent à un montant total de 2,57 milliards d'euros.

Cartoon Movie attire désormais les principaux diffuseurs, distributeurs, investisseurs ou nouvelles plateformes d'Europe et des Etats-Unis : 20th Century Fox, DreamWorks, Disney & Buena Vista, Fox Searchlight Pictures, Klasky Csupo, Warner Bros Pictures, Gaumont, Pathé, StudioCanal, Universal Pictures, Wild Bunch, Paramount, Amazon, Netflix, Dargaud Distribution, Diaphana, Bavaria, Beta Film, Senator, TF1, France Télévisions, Arte, Canal+, M6, RAI, BBC, Mediaset, Sat1, ZDF, ARD, KiKA, Nickelodeon, Haut et Court, Svensk Filmindustri, Indie Sales, Orange cinéma, GKids, Ubisoft, Rovio, Ankama, etc.

Les activités proposées lors de cet événement du 9 au 11 mars 2021 (Cartoon Movie, Cartoon Games et Transmedia) s'inscrivent pleinement dans la dynamique French Tech et permettront de mettre en avant les atouts et les acteurs du territoire métropolitain :

- montrer le fort potentiel de l'industrie des jeux vidéo à Bordeaux et dans la métropole,
- intégrer ces studios d'animation, de jeux vidéo, acteurs du transmedia et entreprises du transmédia dans la dynamique des Cartoon Games & Transmedia et leur donner une résonance européenne et internationale,
- le Coaching programme (partenariat avec une dizaine d'écoles du territoire) permettra d'impliquer les jeunes talents du territoire pour former la nouvelle génération d'entrepreneurs de l'industrie numérique,
- permettre à la Métropole de Bordeaux d'attirer des nouvelles coopérations (françaises ou européennes) avec ses entreprises numériques et multiplier ses opportunités d'affaires,
- mettre en valeur l'économie numérique du territoire dans le cadre d'un événement international très médiatisé.

L'écosystème French Tech Bordeaux est par ailleurs directement concerné par cet événement. La tenue de Cartoon Movie à Bordeaux, depuis 2017, permet de promouvoir la filière de l'animation et de l'image numérique de la métropole bordelaise mais aussi de renforcer les liens avec les entreprises du territoire au sens large. Le Pôle Magelis d'Angoulême est partenaire de Cartoon Movie, ce qui constitue un axe supplémentaire dans le cadre des accords de coopération entre Bordeaux Métropole et Angoulême. Cet événement d'ampleur européenne et internationale permet la mise en avant d'entreprises du territoire, améliorant leur visibilité notamment vis-à-vis de partenaires et clients potentiels européens.

Lors de Cartoon Movie se déroule également le « Cartoon games », journée dédiée à la création de passerelles entre cinéma d'animation, jeux vidéo et transmedia au travers de rencontres entre sociétés de production d'animation, studio de jeux vidéo et acteurs du transmedia. Celles-ci prendront la forme de conférences et de rencontres professionnelles individuelles, prioritairement ouvertes aux studios de jeux vidéo, acteurs du transmédia, auteurs de bande dessinée mais aussi à tous les studios européens de jeux vidéo participant à Cartoon Movie.

En outre, l'association organise chaque année un « Coaching programme » où près d'une centaine d'étudiants des écoles d'animation du territoire, mais aussi de Belgique, participent gracieusement à Cartoon Movie. L'objectif est de leur faire prendre conscience des mécanismes de fonctionnement du marché, et d'inciter ainsi les jeunes talents à devenir des entrepreneurs de l'audiovisuel, de l'animation et du transmédia en France et en Europe.

Par ailleurs, en marge du forum, les collectivités partenaires offrent à découvrir au grand public des longs métrages en dialoguant avec les réalisateurs ou producteurs : en 2020, la projection de « Terra Willy » à l'Utopia par Bordeaux Métropole s'ajoutait à 40 projections assurées par la CINA au sein de son réseau de salles.

Enfin, la programmation des films en sélection offre chaque année l'opportunité aux talents du territoire d'obtenir des financements pour leurs projets (en 2020, cinq projets de films issus du territoire métropolitain et d'Angoulême, qu'ils soient en concept, en développement ou en production).

Avec ce partenariat, qui appuie une série d'actions en soutien aux industries culturelles et créatives, pourvoyeuses de talents, d'innovations et d'emplois, Bordeaux conforte sa position de place forte du cinéma d'animation et du jeu vidéo, engagée dans l'économie numérique. L'économie bordelaise a tout à gagner à saisir les opportunités pour permettre à ses acteurs créatifs de déployer leur potentiel à l'international.

✓ **Budget**

Cartoon Movie est un rendez-vous clé dans le domaine des industries créatives numériques, soutenu par de multiples financeurs publics ou privés :

- Cartoon Movie bénéficie du soutien financier de la Commission Européenne via le programme MEDIA - Creative Europe. Le montant de subvention indiqué par l'organisateur pour 2021 est de 280 000€. Les objectifs de Cartoon Movie s'intègrent en effet dans une dynamique de promotion et de développement de la filière de l'animation en Europe.
- Le Centre national de la cinématographie et de l'image animée (CNC) est un partenaire national privilégié qui accompagne la manifestation depuis qu'elle s'est installée en France. (Montant subvention 2021 indiqué : 190 000€).
- Des partenaires privés (Société des auteurs et compositeurs dramatiques – SACD, Société civile des producteurs de cinéma et de télévision – PROCIREP, ...) soutiennent également la manifestation à hauteur d'un montant global de 85 000€ (montant indiqué par l'organisateur).
- Le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine soutient Cartoon Movie depuis 2018. Pour 2021, l'organisateur de la manifestation nous indique un montant de 170 000€.
- L'organisateur mentionne une contribution financière de 30 000€ du Pôle Magelis Angoulême pour 2021.

✓ **Rappel des principaux indicateurs financiers de l'organisme :**

	Budget N	Budget N-1	Réalisé N-2
Charges de personnel / budget global	28.3%	25.6%	24.6%
% de participation de BM / Budget global	11.3%	11.3%	13.0%
% de participation des autres financeurs / Budget global	68.0%	67.1%	67.1%

Le budget global de l'événement Cartoon movie organisé à Bordeaux du 9 au 11 mars 2021 est de 1 110 000 €. Il est proposé une participation financière de Bordeaux Métropole à

hauteur de 125 000€, ce qui représente 11,3% du budget global de l'événement. Le montant proposé identique à celui octroyé en 2020.

Les autres financeurs (Région Nouvelle-Aquitaine, CNC, fonds européens Programme media, Pôle Magelis Angoulême, SACD, Procirep,...) représentent 68 % du budget global de l'événement.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les articles L5217-2 et L1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n°2015-0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande formulée par l'organisme en date du 29 juin 2020,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** l'événement « CARTOON MOVIE » porté par l'association CARTOON contribue aux politiques publiques de Bordeaux Métropole et à son dynamisme économique,

#### **DECIDE**

**Article 1 :** d'attribuer une subvention d'un montant de 125 000 € en faveur de l'association européenne du film d'animation Cartoon pour l'organisation du Forum européen des professionnels du cinéma d'animation qui se déroulera du 9 au 11 mars 2021.

**Article 2 :** d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent précisant les conditions de la subvention accordée.

**Article 3 :** d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2021, sur les crédits provisoires ouverts dans l'attente de l'approbation du budget primitif, chapitre 65, article 65748, fonction 61.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 janvier 2021

<p><b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b></p> <p><b>PUBLIÉ LE :</b> <b>4 FÉVRIER 2021</b></p>	<p>Pour expédition conforme, le Vice-président,</p> <p>Monsieur Stéphane DELPEYRAT</p>
---	--